



COMMUNE DE FILLIERE – POLE CADRE DE VIE
SERVICE TECHNIQUE

Permission de voirie
Travaux programmables

Entreprise : PERON TP

Interlocuteur : Sandra Curzillat

Tel : 04 50 22 45 83

Localisation des travaux :

Commune : FILLIÈRE

Village : Thorens-Glières

Parking de la salle Tom Morel

Objet de l'occupation : Manifestation sous chapiteau

Encombrement de la voie (A: aérien - S: surface - P: profondeur) : S

Accotement ou Trottoir :

Chaussée :

Entreprise chargée des travaux : PERON TP

Pour le compte de : PERON TP

Date de réalisation

Montage chapiteau le : 16 juillet 2026 dès 7h

Délais d'autorisation : 5 jours

Démontage chapiteau le : 20 juillet 2026 avant 12h.

Libération du domaine public avant 12h.

Nature des prescriptions :

Réunion préalable : NON

Espaces verts à contacter : NON

Arrêté de circulation nécessaire : oui

Faire les demandes d'arrêtés de circulation et d'occupation du domaine public au minimum 8 jours avant

Prescriptions particulières : Remise en état à l'identique

Conformément aux prescriptions ci-dessus, le présent accord technique est délivré.

Fillière, le 08/07/2026

Signé électroniquement par Christian Anselme

Le 08/07/2026 à 10:48